

A Président de la Société des Agrégés de l'Université

Maisons Alfort, le 4 mai 2012

Objet : Organisation des élections

Monsieur le Président,

À la réception, le 2 mai, du n° 457 de la revue *L'Agrégation*, j'ai pu prendre connaissance de la liste des candidats au Comité et de la liste des candidats au Bureau.

Cette étude m'a conduit à douter, à propos des candidats qui soutiennent Mme Schmitt-Lochmann, que l'éligibilité de chaque professeur ait été vérifiée. J'ai informé les Sociétaires susceptibles de fréquenter mon site de campagne de ce doute, que justifient des motifs sérieux, et de mon intention de poursuivre les vérifications indispensables.

Je souhaiterais que vous me confirmiez que la vérification de l'éligibilité de chacun des candidats a été faite et que vous m'en précisiez les modalités, date et nature des vérifications, afin que je puisse répondre à Mme Blanche Schmitt-Lochmann qui me demande un droit de réponse sur un texte dont je maintiens le fond en l'attente de votre réponse.

J'attire votre attention sur l'urgence de ma demande alors que les élections ont déjà commencé et sur l'importance des conséquences de votre réponse à ma question. Je ne vous cache pas que votre situation de président et de candidat au Comité et au Bureau qui soutient Mme Blanche Schmitt-Lochmann pose à mes yeux un problème grave d'équité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma cordiale considération,

Pierre Blazevic Agrégé de physique appliquée Vice-président de la Société des agrégés de l'Université